

Marrakech, le 12 novembre 2016

COP 22 /Side Event « Territoires Urbains et Ruraux : Acteurs de Développement »

Dans le cadre de ses activités organisées en marge de la 22^{ème} session de la Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP22), M. Driss Merroun a présidé le samedi 12 Novembre 2016 à 9h00, les travaux du side event « **Territoires Urbains et Ruraux : Acteurs de Développement** », organisé par le Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, en collaboration avec l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE).

Ce side event, qui a connu la participation de décideurs territoriaux, acteurs de développement et membres de la société civile, a été l'occasion de débattre et d'échanger autour de questions et de problématiques liées aux changements climatiques et leurs impacts sur les territoires, et ce dans l'objectif de :

Partager des expériences et des pratiques réussies en matière de gouvernance et d'intégration des politiques publiques territoriales ;

- Créer un espace de débat entre les acteurs nationaux et internationaux sur les liens urbains-ruraux ;
- Vulgariser les expériences des pays de l'OCDE par rapport à la question du partenariat urbain-rural ;
- Mettre en place d'un dispositif de coopération entre les pays participants (institutions- collectivités territoriales-associations- bailleurs de fonds).
- Sensibiliser les acteurs du développement aux enjeux de la maîtrise des dynamiques des territoires et l'adoption des meilleures pratiques en matière de lutte contre les effets des changements climatiques.
- Intégrer les changements climatiques dans les documents de planification stratégique ;
- Encourager l'innovation en faveur de la lutte contre les effets des changements climatiques ;
- Financer la croissance verte des territoires.

A travers cette contribution, ce Ministère confirme son engagement profond en faveur des dynamiques territoriales. Ces dernières qui nécessitent à la fois des politiques publiques efficaces et efficientes et à la fois une gouvernance rationnelle des ressources et des moyens pour atteindre les objectifs du Développement Durable.